



Mises à jour du Comité des ressources humaines de l'ACC

Le contexte des ressources humaines . . .

Lors de la Conférence annuelle de l'ACC à Victoria, Bob Collins du Conseil sectoriel de la construction (CSC) a fait une excellente présentation sur la demande de main-d'œuvre auquel fait face le secteur canadien de la construction (disponible au www.cca-acc.com/conf2k8/presentations/index.html). Alors que l'emploi dans le secteur de la construction en Alberta et en C.-B. plafonnera au cours des cinq prochaines années, la croissance dans les provinces de l'Atlantique s'intensifiera. Cependant, la période prévue pour la réalisation des projets d'envergure laisse suggérer que la mobilité régionale risque de ne pas être suffisante pour répondre aux défis posés par les départs à la retraite et la demande de travailleurs qualifiés. Les taux d'emploi dans le secteur de la construction dans l'Ouest canadien sont inférieurs à 4 pour cent, une situation qui crée de réelles pressions sur les taux de salaire, mais qui exige aussi de nouvelles

Pour donner suite au problème de pénurie accrue de main-d'œuvre, le gouvernement fédéral apporte des améliorations au Programme des travailleurs temporaires.

approches en matière de recrutement, de maintien en poste et de formation. Le CSC a créé un site Web de prévisions sur la construction qui est fort utile : www.constructionforecasts.ca/accueil.

Les travailleurs étrangers . . .

Dans le budget fédéral de 2007, le gouvernement a annoncé la création d'une nouvelle catégorie d'immigration, soit la **catégorie de l'expérience canadienne** (CEC), qui facilitera la transition du statut de résident temporaire à celui de résident permanent pour les diplômés étrangers possédant un diplôme canadien et ayant acquis une expérience de travail au Canada et pour les travailleurs temporaires étrangers qui travaillent dans une profession spécialisée au Canada. Les préoccupations de l'ACC concernant cette catégorie d'immigration portent sur les niveaux de compétences élevés exigés (niveaux O, A et B de la classification nationale des professions) et les critères linguistiques très stricts.

Pour donner suite au problème de pénurie accrue de main-d'œuvre, le gouvernement fédéral apporte des améliorations au **Programme des travailleurs temporaires**. (Entre 2006 et 2007, la demande de travailleurs étrangers a augmenté de près de 100 pour cent en Colombie-Britannique et de 200 pour cent en Alberta.) En janvier 2008, plusieurs métiers ont été ajoutés au projet pilote d'avis relatif au marché du travail en mode accéléré, dont les suivants : manœuvres en construction, mécaniciens d'équipement lourd, électriciens industriels, monteurs de charpentes métalliques, soudeurs et machinistes. Le ministère de l'Emploi, de l'Immigration et de l'Industrie de l'Alberta a établi des bureaux d'appui à Edmonton et Calgary.

Les compétences et l'apprentissage à la une . . .

Le Conseil sectoriel de la construction achève l'élaboration du profil professionnel portant sur les surveillants immédiats. Le profil comprend un volet sur les compétences essentielles ainsi que des recommandations concernant les modes de formation. On prévoit que le profil sera grandement utilisé par les établissements de formation et de certification à l'échelle du pays. On croit aussi qu'il serait préférable que la certification pour ce groupe important de travailleurs se fasse par le biais du système d'apprentissage.

Le Centre du savoir sur l'apprentissage et le milieu de travail est composé d'un consortium de plus de 90 organismes membres et est dirigé par les Manufacturiers et Exportateurs du Canada (MEC) et le Congrès du Travail du Canada (CTC). Ce centre a publié plusieurs études intéressantes sur l'apprentissage en milieu de travail, qui sont accessibles à www.ccl-cca.ca/CCL/AboutCCL/KnowledgeCentres/WorkandLearning/index.htm?Language=FR. De plus, le centre du savoir travaille de concert avec le Conseil canadien sur l'apprentissage dans le but de mettre au point un répertoire de l'apprentissage en ligne au Canada. Le secteur de la construction a vu le lancement de plusieurs options d'apprentissage électronique au cours des derniers mois, et ce projet de recherche pourrait aider à mieux orienter les éducateurs, les apprenants et les employeurs dans le monde virtuel de l'apprentissage.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces questions, veuillez communiquer avec Andrew Shepherd à l'ACC : ashepherd@cca-acc.com